

Académie de Nancy-Metz

Lycée Poincaré
1, place Paul Lemagny
55012 BAR LE DUC Cedex
tél : 03 29 45 32 00
fax : 03 29 45 44 60
mèl : ce.0550002@ac-nancy-metz.fr

Guy Bonvallet, professeur de sciences économiques et sociales

Internet pour une auto-évaluation collective des devoirs en SES

Plusieurs documents relatent cette action :

- une fiche informative sur l'action
- **les élèves évaluent**
- les difficultés rencontrées
- les solutions trouvées
- le bilan

Les élèves évaluent

Il s'agit de permettre aux élèves de rédiger chez eux des dissertations sur des sujets de baccalauréat, et de s'auto-évaluer collectivement grâce à un questionnaire détaillé accompagné d'un barème.

L'utilisation d'internet leur permet de poster chacun un devoir sur un site qui centralise les copies, puis de se reconnecter après correction du sujet en classe, pour télécharger cinq copies anonymes et les évaluer selon les critères du barème. Chaque copie est ainsi corrigée anonymement par cinq correcteurs différents.

Le professeur dispose d'un accès particulier au système pour contrôler la qualité de la correction, et valider ou modifier la note attribuée à chaque copie par le barème et les cinq évaluations d'élèves.

Le barème repose sur 22 critères d'évaluation, pour chacun desquels les élèves correcteurs doivent choisir parmi deux à cinq appréciations. En fonction de ce choix et du coefficient attribué au critère, la note de la copie est plus ou moins diminuée ou augmentée par rapport à la moyenne, cela pour chaque composante du barème.

La note moyenne peut être fixée à 10 ou être modifiée par le professeur en fonction du niveau d'ensemble des devoirs rendus. L'enseignant peut également modifier l'écart-type de la distribution des notes en appliquant un coefficient multiplicateur unique à chacun des éléments notés positivement ou négativement dans le barème.

Ci-dessous des exemples de copies, telles qu'elles peuvent apparaître aux élèves correcteurs accompagnées de la liste des critères d'évaluation. Les fiches d'évaluation correspondantes sont rendues aux élèves après correction de leur copie par des camarades et traitement des données recueillies. Pour chacun des critères du barème, une appréciation "moyenne" est mentionnée à titre indicatif.

EXEMPLE A (copie 11 du devoir n°3)

Jules Ferry a eu l'idée d'une école laïque, gratuite et obligatoire afin d'aider les jeunes français issus de tous les milieux à aller à l'école et pouvoir faire le choix de leur orientation et de leur métier. On va voir ce que cette vision de l'école est devenue aujourd'hui en analysant le rôle de l'école dans la mobilité sociale. La mobilité sociale désigne ici la circulation des individus entre différentes classes sociales. Dans un premier temps, on va voir le cas où l'école renforce, la mobilité sociale puis le cas où l'école ne renforce pas la mobilité sociale.

L'école d'aujourd'hui offre une ouverture intéressante pour tous les écoliers français au patrimoine scientifique, technologique et culturel. Il y a par ailleurs 62% de bacheliers en 1995, ce qui prouve qu'une majorité de jeunes d'aujourd'hui cherche à atteindre le niveau baccalauréat et par la même occasion atteignent un niveau de culture plus important qu'il y a un siècle (1% de bachelier en 1880) . Cet accès à la culture peut entraîner une plus grande égalité entre les jeunes puisque 62% d'entre eux ont eu accès aux mêmes informations, aux mêmes connaissances. Grâce à l'école des enfants d'immigrés, par exemple, dont leurs parents ne peuvent pas leur raconter l'Histoire de France, peuvent la découvrir plus facilement et grâce à cela se sentir plus français.

Par ailleurs, le niveau général de connaissances au XX^e siècle a fortement augmenté grâce à la modernité. Ainsi, grâce aux médias, les individus connaissent plus facilement les événements qui se déroulent mais aussi les événements qui se sont déroulés et les découvertes scientifiques. Cependant, certaines de ses informations ne peuvent être comprises que par des personnes ayant déjà des connaissances et sachant les utiliser. Ces connaissances sont par ailleurs acquises par les études et essentiellement par des études de niveau collégiales et lycées.

On peut aussi remarquer que l'école ne renforce pas la mobilité sociale puisqu'une grande partie des enfants font tout de même le même métier que leur père, ainsi il y a 86% d'enfants d'agriculteurs qui sont eux-mêmes agriculteurs. Ils suivent les traces de leurs pères ; Même si ce n'est pas toujours le cas, 40.6% de personnes qui font partie de la catégorie socio-professionnelle de profession intermédiaire ont un père ouvrier. De plus le bac aujourd'hui est plus facilement donné que dans les années 40. Ainsi il y a aujourd'hui près de 62% de bacheliers contre 4% en 1945. Même si le baccalauréat est plus disponible pour toutes les personnes, on peut tout de même remarquer que la plus forte proportion de bacheliers ont eu un père cadre contrairement aux enfants d'ouvriers dont leur proportion est plus faible. On peut aussi remarquer que ces élèves, enfants d'ouvriers sont le plus souvent orientés vers des baccalauréats technologiques plutôt que général contrairement aux enfants de cadres. Ces enfants suivent la voie de leur père soit parce que leurs parents leur ont demandé ou alors parce qu'ils ne se croient peut-être que bon à ça car la société leur a donné cette image d'eux-mêmes. De plus les baccalauréats technologiques leur offrent une ouverture différente sur les études supérieures, ils vont forcément choisir des études moins longues.

Il y a de plus en plus d'emplois qui demandent des diplômes. Étant donné, qu'il y a de plus en plus de bacheliers, les entreprises ont besoin d'un autre critère pour sélectionner leurs employés. Les employés utilisent donc diverses formes de pots-de-craie ou bien les employeurs recherchent certains signes comme la confiance en soi ou bien la prestation lors d'un discours en public afin de sélectionner leur nouveaux employés.

Cependant le problème de l'argent reste toujours aussi important puisqu'il y a besoin de plus en plus de niveau d'études et les études coûtent plus cher pour des familles à revenu modeste que pour des familles riches donc les parents encouragent moins leurs enfants à faire des études puisqu'ils auront du mal à les payer tout en continuant à avoir une vie à peu près agréable. Ces jeunes auront donc moins de chances de changer de catégories sociales

qu'un enfant d'une famille modeste.

On peut donc en conclure que malgré une école gratuite laïque et obligatoire, la mobilité sociale totale est encore un objectif très dur à atteindre. En effet, l'argent reste toujours un problème ainsi que la motivation et le regard de la société sur les enfants à revenus modeste qui parviennent à atteindre un niveau important dans la vie.

Evaluation de la copie :

NC • devoir de S.E.S. à la maison n°3 • 8+0 = Note 8/20

La note et chaque appréciation représentent la moyenne de plusieurs évaluations de la copie par des élèves.

- * Les mots-clés du sujet sont définis en intro ou en début de 1^o partie... incomplètement
- * En introduction la question du sujet... arrive maladroitement
- * Le plan du devoir se présente comme une réponse à la question posée... oui
- * Le plan du devoir est annoncé en fin d'introduction... vrai
- * Les deux ou trois parties se nuancent sans se contredire... réellement
- * Les parties sont séparées par des sauts de lignes, les sous-parties aussi... clairement
- * Le contenu des parties correspond à ce qui est annoncé avant... en partie
- * Dans ce devoir le hors sujet est... fréquent
- * Les idées principalement attendues sont présentes... incomplètement
- * Les informations utiles données par les documents sont utilisées... incomplètement
- * En première partie, l'enchaînement des idées est... maladroit
- * En première partie, la précision de l'argumentation est... acceptable
- * En première partie, des exemples sont cités à l'appui des idées... souvent
- * En première partie, des passages s'éloignent du sujet... un peu
- * En première partie, rien n'est affirmé sans justification et sans nuance, le devoir évite d'infliger au lecteur des bons sentiments ou des opinions tranchées... vrai
- * En seconde partie, l'enchaînement des idées est... maladroit
- * En seconde partie, la précision de l'argumentation est... acceptable
- * En seconde partie, des exemples sont cités à l'appui des idées... souvent
- * En seconde partie, des passages s'éloignent du sujet... un peu
- * En seconde partie, rien n'est affirmé sans justification et sans nuance, le

devoir évite d'infliger au lecteur des bons sentiments ou des opinions tranchées... vrai

* Si troisième partie, l'enchaînement des idées y est... pas de 3e partie

* Si troisième partie, la précision de l'argumentation y est... pas de 3e partie

* Si troisième partie, des exemples y sont cités à l'appui des idées... pas de 3e partie

* Si troisième partie, des passages s'y éloignent du sujet... pas de 3e partie

* Si troisième partie, rien n'y est affirmé sans justification et sans nuance, le

devoir évite d'infliger au lecteur des bons sentiments ou des opinions tranchées... pas de 3e partie

* La conclusion résume la réponse au sujet... maladroitement

* La fin de conclusion aborde une réflexion liée au sujet mais hors sujet... non

* Il y a au moins une faute d'orthographe toutes les... 10 lignes

* Il y a des phrases (ou propositions subordonnées) sans verbe... jamais

* Il y a des pronoms sans antécédent facile à identifier... 1 ou 2 fois

* Il y a des répétitions de mots voisins identiques... jamais

* Il y a des phrases trop longues ou mal construites... 1 ou 2 fois

EXEMPLE B (copie 13 du devoir n°3)

SUJET : Analyser le rôle de l'école dans la mobilité sociale

En Juin 2001, ce sont plusieurs milliers de candidats au baccalauréat qui vont plancher sur leur table d'examen ; près de 70% d'entre eux auront eu raison de leur dur labeur et obtiendront leur passeport pour... un emploi, un statut dans la société ? Difficile à dire : certes l'examen le plus convoité observe des taux de réussite plus élevés qu'autrefois, mais il ne conduit pas toujours à une position sociale très valorisée. D'autant plus que la mobilité sociale, c'est-à-dire la manière dont le statut social évolue entre parents et enfants ou au long de la vie d'un individu n'est pas... si mobile que ça ! On pourrait se demander à ce propos quel rôle joue l'école, en tant qu'institution publique, dans la mobilité sociale. Ses objectifs, rappelons le, c'est d'accorder à chacun, par la transmission d'un savoir commun, les mêmes chances de réussite sociale. En ce sens elle devrait être un facteur de mobilité. Nous allons voir dans un premier temps, que malgré la massification des élèves et étudiants dans les écoles et autres universités, la démocratisation de l'école et l'égal accès au savoir ne sont pas si évidents. Dans une seconde partie, nous montrerons que de toute façon, réussite scolaire n'implique pas forcément réussite sociale : l'école n'est pas en mesure d' " annuler " l'effet d'autres paramètres qui contraignent la mobilité sociale.

L'école à l'heure actuelle, semble jouer un rôle déterminant dans la mobilité sociale des individus. L'institution scolaire offrirait à tous, le moyen de faire valoir son mérite, et de sortir de sa catégorie sociale.

Nous parlons ici de l'école telle qu'elle devrait être depuis que Jules Ferry l'a rendue obligatoire et gratuite, depuis qu'elle s'est " ouverte à tous ", que l'enseignement est devenu

la priorité de tous les parents pour leurs enfants. Depuis 1880, année du vote de la Loi Jules Ferry, la proportion de bacheliers est passé de 1% à plus de 60% en 1995 ; de même, en 1997, l'effectifs des élèves du second degré atteint presque 6 millions alors qu' il n' était encore que de 250000 cent ans plus tôt !

L'école a donc subi, au cours du dernier siècle, de profonde réformes et de sérieuses transformations . Alors que l'éducation n' était réservée à la fin du XIXème siècle, qu'à une toute petite élite, le rôle et le statut de l'école ont radicalement changé. Les réformes qui ont accompagné son évolution ont sans doute permis la démocratisation de l'accès au savoir et l'augmentation du nombre de jeunes diplômés est impressionnante. De fait, parmi les individus âgés de 25 à 39 ans en 1993, 34% d'entre eux sont diplômés du bac et plus alors que parmi la génération des 50-59 ans, seulement 20% ont obtenu le bac ou un diplôme supérieur. Entre la génération des 26-32 ans et celle des 33-41 ans, l'effectif des diplômés de niveau supérieur à bac +2 a doublé, passant à 9%. Ces exemples statistiques illustrent bien la démocratisation rapide et toujours croissante de l'école.

Toutefois, cet argument seul ne suffit pas à affirmer que l'école est devenu le grand moyen pour les élèves d'origine sociale défavorisée, de s'élever socialement, et même à prétendre que le savoir est également transmis à tous les élèves.

L'avènement d' un collège dit " unique ", ne paraît en effet pas aussi évident ; mettre en compétition des élèves issus de milieux plus ou moins aisés dans une classe ne semble pas non plus réduire les inégalités de départ, bien au contraire.

Rappelons que l'école tâche de transmettre un patrimoine culturel qui s'apparente à celui que reçoivent les enfants des catégories sociales aisées dans leur famille. Fils d'ouvriers et fils de cadres ne partent donc pas sur un pied d'égalité. C'est en tout cas ce que Pierre Bourdieu, sociologue français qui s'est interrogé sur les inégalités sociales à l'école, tente de nous démontrer : les enfants issus de milieu aisé intériorisent indirectement un capital culturel qui va les favoriser par rapport aux autres dans leur scolarité.

L'inégalité des chances devant l'enseignement se traduit notamment par des différences dans les filières et les formations choisies. Ainsi, si le pourcentage de bacheliers a beaucoup augmenté au cours des dernières décennies, il n'empêche que les bacs généraux ne représentent plus que 59% des bacs obtenus, contre près de 85% dans les Années 70. Les élèves issus des classes populaires spécialement, s'orientent de plus en plus vers les filières technologiques et professionnelles ; et s'ils sont plus nombreux, par rapport aux générations précédentes, à atteindre la Terminale, les diplômes qu'ils obtiennent ne leur offrent pas pour autant une position sociale plus valorisée.

Si la durée moyenne des études s'est allongée et encore, on a constaté que de toute façon les étudiants issus des milieux populaires poursuivaient en général des études plus courtes que leurs " camarades " issus des catégories sociales plus élevées_ , on observe de grandes différences dans les orientations selon les PCS d'origine, et les inégalités sociales se renforcent donc tout au long de la scolarité.

En résumé, la massification des étudiants, l'allongement de la durée des études, et la démocratisation de l'accès au savoir, qui reste néanmoins contestable on l'a vu, constitueraient un leurre qui donnerait à chacun l'illusion que l'école permet l'ascension sociale des enfants issus des milieux les plus défavorisés, qu'elle offre les mêmes chances à chacun d' " arriver ". Si tel était le cas, nous devrions constater une mobilité dite " parfaite ", et il devrait être aussi facile de s' élever dans une catégorie sociale supérieure que de redescendre d' échelon .

Or, il s'avère malheureusement beaucoup plus difficile pour un individu d'atteindre le sommet de la société que de régresser dans une CSP inférieure à celle dont il est issu.

On constate ainsi une tendance à la rigidité sociale : en 1993, 86% d'agriculteurs sont eux-même fils d'agriculteurs, tandis que 56% des ouvriers sont issus de la classe ouvrière.

Notons tout de même que ce cas ne s'applique pas à toutes les CSP puisque 40% des

individus exerçant une profession intermédiaire sont fils d'ouvriers, ce qui peut constituer un bel exemple d'ascension sociale. Mais il s'agit d'un cas particulier, et il semble qu'un individu échappe difficilement à sa catégorie sociale d'origine.

Si l'école n'est pas en mesure d'assurer son rôle d' "ascenseur social ", c'est parce que les diplômes qu'elle permet d'obtenir n'ont pas d'impact considérable sur l'obtention d'emplois : d'autres facteurs interviennent.

Les diplômes ne garantissent plus l'élévation sociale, parce que l'effectif des étudiants ayant beaucoup augmenté et le niveau moyen d'études étant plus élevé, le niveau requis pour tel ou tel emploi sera d'autant plus élevé. On assiste ainsi à un phénomène de dévaluation des diplômes : pour un même emploi, le niveau de diplôme exigé est de plus en plus fort du fait du très grand nombre de diplômés dans la société actuelle. On peut s'appuyer sur l'exemple des instituteurs : dans les Années 80, on pouvait encore entrer à l'IUFM une fois le bac obtenu ; aujourd'hui, il faut d'abord passer une Licence pour pouvoir passer le concours d'entrée à l'IUFM .

Ainsi, nombre d'individus se retrouvent avec un emploi qui n'est pas à la hauteur de leurs compétences et de leur niveau de diplôme : en 1996, tout de même 4% des diplômés de DESS ou équivalents sont employés ou ouvriers. Ce sont les diplômés obtenus au premier niveau d'études supérieures surtout, qui ne permettent désormais plus d'atteindre une position sociale aussi élevée, les chances d'atteindre une position sociale valorisée avec un niveau bac+2 sont amoindries par rapport à la génération précédente.

D'autre part, indépendamment de la " non-rentabilité " des diplômes, l'individu est soumis dès sa naissance à des déterminismes sociaux, dont il peut très difficilement se libérer. De fait, à diplôme égal, un employeur choisira en priorité un individu d'origine sociale aisée plutôt qu'un autre. Autrement dit, le statut social d'un individu dépendrait en partie de sa catégorie sociale d'origine.

Le capital économique ainsi que le capital social viennent de même jouer un rôle fondamental dans la position sociale des individus, et annuleraient en quelque sorte les effets de diplômes éventuels. Les relations sociales de la famille constituent en effet un atout pour trouver un emploi plus facilement et obtenir des promotions. De même qu'un capital économique important offre à un individu de multiples avantages et possibilités : facilités pour se déplacer, conditions favorables au travail, possibilités de suivre des formations plus approfondies, d'intégrer des écoles privées...

L'école, telle qu'elle fonctionne actuellement, ne peut effacer ces inégalités initiales qui finalement, orientent largement le destin social de chacun. Même en admettant que l'accès au savoir se soit réellement démocratisé, et que les chances de réussite scolaire soient les mêmes pour tous, ce qui rappelle encore une fois n'est pas exactement la réalité, les chances de s'élever dans la société restent inégales, parce que l'héritage social a un rôle déterminant dans le statut social futur des individus. L'accès au sommet de la société est d'abord réservé à l'élite sociale et les rares exceptions que l'on peut noter ne font que confirmer la règle. L'école perpétue ces inégalités de départ au lieu de les réduire.

In fine, nous avons dans une première partie, mis en évidence l'élargissement spectaculaire du public scolaire au cours du dernier siècle. Nous avons ensuite expliqué que des inégalités scolaires surgissaient, que l'école en fait, tendait plutôt à reproduire les inégalités sociales au sein même de son institution : transmission d'une culture très proche de celle que les familles aisées apportent à leurs enfants, orientation et filières différentes selon l'origine sociale des élèves qui d'ailleurs ne constituent pas toujours une porte ouverte sur des études supérieures ou sur une position sociale très valorisée. L'école serait donc, dans ce cas, un " reproducteur social " plus qu'un " ascenseur social ". De toute façon, il est important de faire

parce qu'à cause de l'augmentation des effectifs de jeunes diplômés, il faut un niveau d'études de plus en plus élevé pour un emploi qui en soi, ne demande pas un tel savoir ; et d'autre part, parce que le capital social et le capital économique le déterminent dès sa naissance au sein de la société.

Cependant, le système éducatif scolaire n' a pas encore exploré toutes les " ficelles " possibles pour faire disparaître les inégalités sociales de départ et offrir une véritable chance à chacun de s'en sortir...L'afflux de violence dans les banlieues où vivent la majorité des familles défavorisées, ne serait il pas le résultat d'une prise de conscience que la société appartient finalement aux privilégiés, ne serait il pas le signe d'une révolte contre le système ? Car l'école n'est sans doute pas seule responsable des inégalités sociales...

Evaluation de la copie :

MM • devoir de S.E.S. à la maison n°3 • $14,5 + 0,5 =$ *Note 15/20*

La note et chaque appréciation représentent la moyenne de plusieurs évaluations de la copie par des élèves.

- * Les mots-clés du sujet sont définis en intro ou en début de 1° partie... très bien
- * En introduction la question du sujet... arrive habilement
- * Le plan du devoir se présente comme une réponse à la question posée... oui
- * Le plan du devoir est annoncé en fin d'introduction... vrai
- * Les deux ou trois parties se nuancent sans se contredire... réellement
- * Les parties sont séparées par des sauts de lignes, les sous-parties aussi... clairement
- * Le contenu des parties correspond à ce qui est annoncé avant... complètement
- * Dans ce devoir le hors sujet est... rare
- * Les idées principalement attendues sont présentes... complètement
- * Les informations utiles données par les documents sont utilisées... presque complètement
- * En première partie, l'enchaînement des idées est... bon
- * En première partie, la précision de l'argumentation est... acceptable
- * En première partie, des exemples sont cités à l'appui des idées... souvent
- * En première partie, des passages s'éloignent du sujet... jamais
- * En première partie, rien n'est affirmé sans justification et sans nuance, le devoir évite d'infliger au lecteur des bons sentiments ou des opinions tranchées... vrai
- * En seconde partie, l'enchaînement des idées est... convenable
- * En seconde partie, la précision de l'argumentation est... acceptable
- * En seconde partie, des exemples sont cités à l'appui des idées... souvent
- * En seconde partie, des passages s'éloignent du sujet... jamais

- * En seconde partie, rien n'est affirmé sans justification et sans nuance, le devoir évite d'infliger au lecteur des bons sentiments ou des opinions tranchées... vrai
- * Si troisième partie, l'enchaînement des idées y est... pas de 3e partie
- * Si troisième partie, la précision de l'argumentation y est... pas de 3e partie
- * Si troisième partie, des exemples y sont cités à l'appui des idées... pas de 3e partie
- * Si troisième partie, des passages s'y éloignent du sujet... pas de 3e partie
- * Si troisième partie, rien n'y est affirmé sans justification et sans nuance, le devoir évite d'infliger au lecteur des bons sentiments ou des opinions tranchées... pas de 3e partie
- * La conclusion résume la réponse au sujet... convenablement
- * La fin de conclusion aborde une réflexion liée au sujet mais hors sujet... oui habilement
- * Il y a au moins une faute d'orthographe toutes les... moins que ça
- * Il y a des phrases (ou propositions subordonnées) sans verbe... jamais
- * Il y a des pronoms sans antécédent facile à identifier... jamais
- * Il y a des répétitions de mots voisins identiques... jamais
- * Il y a des phrases trop longues ou mal construites... 1 ou 2 fois

EXEMPLE C (copie 32 du devoir n°3)

Vous analyserez le rôle de l'école sur la mobilité sociale.

La mobilité sociale est, comme le disait Alfred Sauvy "un des sujets des plus attirants pour le public et des plus troublants pour le sociologue". Parmi toutes les instances d'intégration, l'école en est une des plus importantes. Si l'école joue un rôle dans l'intégration sociale des individus, elle en joue aussi un dans leur mobilité sociale, le tout est de savoir précisément lequel. En définissant mobilité sociale comme la manière dont le statut des individus évolue entre parents et enfants, aussi appelée la mobilité intergénérationnelle (par opposition avec l'évolution du statut social des individus au cours de sa vie : la mobilité intragénérationnelle) nous verrons dans une première partie que l'école favorise une mobilité sociale ascendante et dans une deuxième partie qu'elle comporte cependant quelques insuffisances.

Tout d'abord, nous allons voir que puisque l'école offre à tous la possibilité d'apprendre, de décrocher un ou des diplômes, elle permet à tous de pouvoir gravir les échelons de l'échelle sociale en occupant un statut social plus élevé que celui qu'avait son milieu social d'origine (ce qui est la définition de la mobilité sociale ascendante). La principale raison pour laquelle que Jules Ferry a promulgué le 28-29 mars 1882 la loi rendant l'école laïque et obligatoire pour tous les enfants (âgés de 6 à 13 ans) était d'abolir les barrières sociales entre individus, de permettre à tous d'avoir un minimum de connaissance en leur enseignant le calcul, la lecture, l'écriture et ainsi d'accorder à tous la possibilité de faire ce que bon lui semblait (ce qui en générale se résumait à obtenir le meilleur travail possible quel qu'il soit). La

cinquante ans, il était fréquent de pouvoir se faire embaucher avec seulement un certificat d'étude en poche (diplôme délivré à la suite d'épreuves ayant lieu à la fin des études primaires, qui depuis a été supprimé) maintenant il devient de plus en plus rare d'arriver à trouver du travail seulement avec le baccalauréat. Avec des difficultés économiques survenues depuis les années soixante-dix et l'augmentation du chômage (de 1% en 1968 il est passé à 12% en 1998 pour les hommes de trente ans et à 14% pour les femmes du même âge), les diplômés les plus nombreux n'ont plus la garantie d'un statut social comparable à celui qui leur avait été offert dans une période de croissance économique forte. Les diplômés et en général le niveau de connaissance déterminant la place plus ou moins élevées que l'on va prendre dans l'échelle sociale, l'école ne remplirait donc pas entièrement son rôle dans la mobilité sociale.

De plus, une seconde limite à l'efficacité de l'école dans son rôle dans la mobilité sociale ascendante est soulevée par les sociologues Bourdieu et Boudon. Selon ce premier, l'école au lieu de favoriser l'égalité des chances, ne ferait que contribuer à ce que les inégalités sociales restent ancrées et ne participeraient qu'à la reproduction sociale (la reproduction sociale étant la transmission des statuts sociaux des parents aux enfants). Dans son ouvrage "la Reproduction. Eléments sur une théorie du système d'enseignement" datant de 1970, Bourdieu nous explique que le système scolaire valorisant la culture des classes dominantes, ceux qui en sont issus en sont presque pleinement dotés et sont donc fortement avantagés tandis que les enfants issus d'un milieu plus populaire ne sont pas aussi bien dotés en capital culturel et en pâtissent: "Le système scolaire tend à accorder un avantage supplémentaire aux enfants des milieux les plus favorisés parce qu'il suppose et véhicule, les traditions pédagogiques qu'ils perpétuent et même le contenu et la forme de la culture qu'il transmet et qu'il exige sont en affinité avec les valeurs, les traditions et la culture des classes les plus favorisées". Autre analyse des inégalités scolaires, celle du sociologue Raymond Boudon qui dans son ouvrage "L'inégalité des chances" paru en 1973 nous montre que les inégalités proviennent de la simple comparaison des coûts et des avantages de la scolarité d'un enfant à partir d'un certain niveau. Pour une famille appartenant au milieu populaire, le coût des études de leur ou de leurs enfant(s) devient rapidement plus lourd que les avantages procurés par le niveau d'étude en question ce qui les pousse à arrêter d'investir dans les études de leur ou de leurs enfant(s). Par le même raisonnement, les familles provenant des milieux les plus favorisés s'en trouvent donc avantagées puisqu'il leur est beaucoup plus facile de subvenir aux besoins de leur progéniture: "les effets des différences d'appréciation des risques/coûts/avantages sont nécessairement très importants parce qu'ils sont exponentiels. L'on ne peut comprendre l'importance des disparités qui apparaissent vers la fin du cursus, au niveau de l'enseignement supérieur, si l'on ne voit pas qu'elle résulte de du caractère exponentiel de ces mécanismes". Le document 4 nous montre bien aussi que même si ces proportions ont augmentés d'une génération à l'autre, il y a toujours plus de fils de cadres ayant le bac que de fils d'ouvriers. Même si leurs opinions divergent sur l'origine de ces inégalités scolaires, les deux sociologues (Bourdieu et Boudon) s'accordent pour dire que qu'elles existent et donc qu'elles apportent un frein à la mobilité sociale.

Enfin, dernière limite de l'école, quand on a sa capacité de favoriser une mobilité sociale ascendante, toujours centrée sur les inégalités: les accès aux différentes filières. Comme nous le montre le document 1: "la valeur sociale des diplômes correspondant à un même niveau scolaire peut considérablement varier". Il faudrait "raisonner en terme de filières et plus seulement en terme de niveaux de scolarisation". L'étude des parcours scolaires montre que depuis les années 80, la démocratisation est loin d'être uniforme, ainsi le sociologue Eric Plaisance explique que "les sections les plus prestigieuses et qui offrent les meilleures professions renforcent leur caractère élitiste; inversement, les sections les plus dévalorisées renforcent leur caractère populaire". D.Merllié et J.Prévoit (document 5) ont eux la conviction que "l'inégalité sociale dans l'accès aux institutions se double d'une autre inégalité dans le rendement social des diplômés: la formation donnée, le statut social dépend de l'origine"

Selon eux l'orientation dont ont été victime les enfants des milieux les plus populaires leur a été défavorable et leur statut social est resté le même que celui de leurs parents ou a même parfois été d'un niveau plus bas encore. L'école aurait donc ici un rôle dans la mobilité sociale mais dans la mobilité sociale descendante.

Si dans une première partie on a vu que l'école jouait un rôle important dans mobilité sociale ascendante grâce à la démocratisation de son accès et sa tendance à la réduction des inégalité sociales, on a également vu dans une seconde partie que les diplômes qu'elle fournit ont de moins en moins de valeur et que certains sont convaincus que l'école ne réussit qu'à reproduire les statuts sociaux de générations en génération sans vraiment effacer les inégalités sociales. La différence entre ce que l'école devrait en théorie être capable de faire et ce qu'elle est réellement en mesure de faire est donc remarquable et force beaucoup de gens à penser que l'école ne parait pas jouer un rôle important dans la

- * En première partie, rien n'est affirmé sans justification et sans nuance, le devoir évite d'infliger au lecteur des bons sentiments ou des opinions tranchées... vrai
- * En seconde partie, l'enchaînement des idées est... convenable
- * En seconde partie, la précision de l'argumentation est... acceptable
- * En seconde partie, des exemples sont cités à l'appui des idées... souvent
- * En seconde partie, des passages s'éloignent du sujet... un peu
- * En seconde partie, rien n'est affirmé sans justification et sans nuance, le devoir évite d'infliger au lecteur des bons sentiments ou des opinions tranchées... vrai
- * Si troisième partie, l'enchaînement des idées y est... pas de 3e partie
- * Si troisième partie, la précision de l'argumentation y est... pas de 3e partie
- * Si troisième partie, des exemples y sont cités à l'appui des idées... pas de 3e partie
- * Si troisième partie, des passages s'y éloignent du sujet... pas de 3e partie
- * Si troisième partie, rien n'y est affirmé sans justification et sans nuance, le devoir évite d'infliger au lecteur des bons sentiments ou des opinions tranchées... pas de 3e partie
- * La conclusion résume la réponse au sujet... maladroitement
- * La fin de conclusion aborde une réflexion liée au sujet mais hors sujet... oui maladroitement
- * Il y a au moins une faute d'orthographe toutes les... 10 lignes
- * Il y a des phrases (ou propositions subordonnées) sans verbe... jamais
- * Il y a des pronoms sans antécédent facile à identifier... jamais
- * Il y a des répétitions de mots voisins identiques... 1 ou 2 fois
- * Il y a des phrases trop longues ou mal construites... 1 ou 2 fois